

sur la piste DU VÉLO

Le plan vélo démarré en septembre 2020 continue de dérouler ses aménagements, avec pour objectif de relier le centre-ville d'Aix aux quartiers d'habitation et aux villages extérieurs en aménageant des itinéraires sécurisés, sans discontinuité. Le choix de la nature des aménagements cyclables (pistes, bandes, ...) dépend de l'espace disponible. En règle générale, si l'emprise foncière nécessaire à la création d'une piste cyclable est disponible, on sépare la voie des cycles de la circulation automobile. Sinon on aménage une bande cyclable. Tour d'horizon des derniers chantiers et des réalisations en cours.

+ 1 100 M



SOLARI POUR ALLER VERS PUYRICARD

Réalisée dans le dernier trimestre 2020, une voie cyclable permet désormais de remonter l'avenue Philippe Solari depuis le chemin du Pin jusqu'au parc relais des Hauts de Brunet. Cet aménagement de plus d'un kilomètre relie ensuite une piste cyclable sécurisée jusqu'à l'échangeur d'autoroute, puis se raccroche aux bandes multifonctionnelles de la route du Puy Sainte-Réparate, vers Puyricard.

+ 1 200 M

D17 VERS EGUILLES

Sur le côté sud de la RD17, la Ville a réalisé un trottoir et une bande cyclable de 1,2 kilomètre depuis le Pey blanc (chemin Granet) jusqu'au rond point Lafayette (avenue Bredasque). Elle a également réalisé l'éclairage sur l'ensemble du tracé.

+ 550 M



GALICE

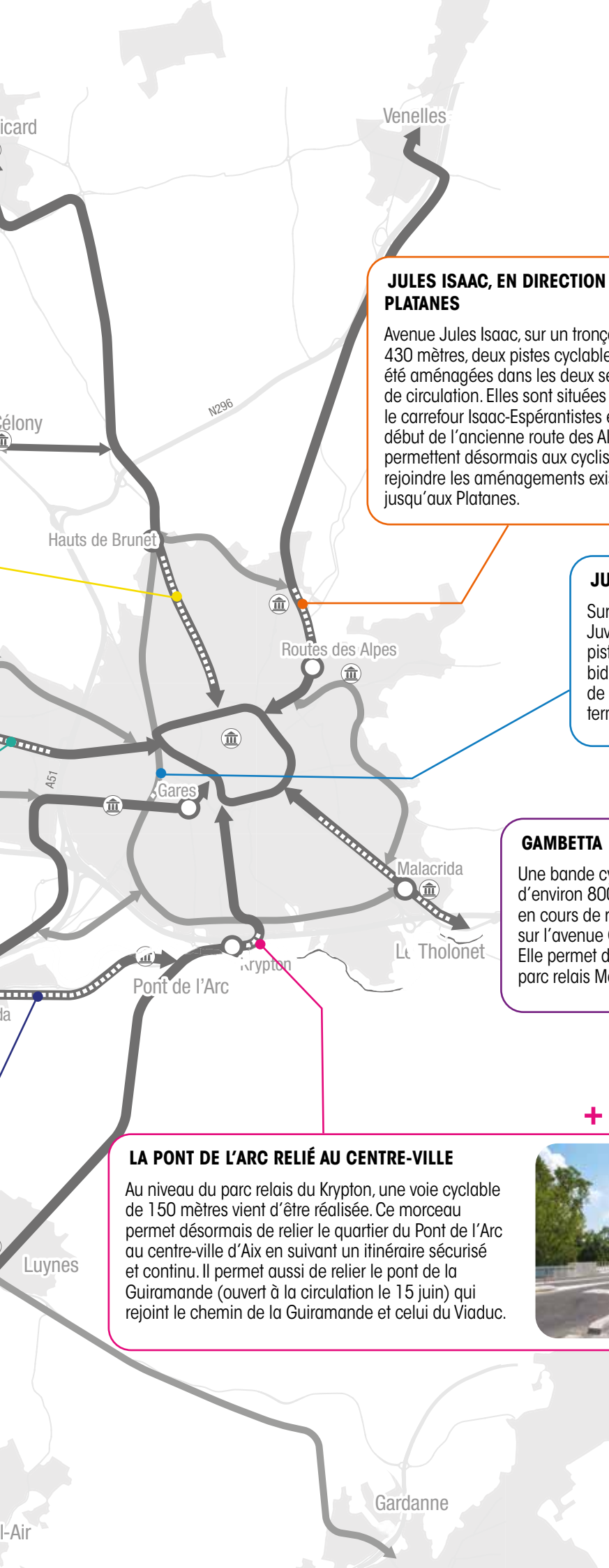
Sur la route de Galice, entre le carrefour Château Double et le parc relais du Colonel Janpierre, une piste cyclable de 550 mètres vient d'être réalisée.

+ 2 000 M



LA RD9, ET BIENTÔT LA ZONE D'ACTIVITÉ

La Ville et le conseil départemental viennent de réaliser conjointement un aménagement cyclable de près de 2 kilomètres le long de la RD9, entre le domaine de la Grassie et à la ZAC de Barida. L'ensemble est composé d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un trottoir réservé aux piétons, protégés des voies de circulation par une glissière de sécurité en bois et un terre-plein. La Ville va également installer un éclairage performant sur l'ensemble du tracé qui, à terme, permettra de relier la zone d'activités des Milles. La piste rejoint également le pont Arnaud Beltrame, récemment mis en service, qui relie l'avenue du Club Hippique sans transiter par le Pont de l'Arc.



+ 430 M

JULES ISAAC, EN DIRECTION DES PLATANES

Avenue Jules Isaac, sur un tronçon de 430 mètres, deux pistes cyclables ont été aménagées dans les deux sens de circulation. Elles sont situées entre le carrefour Isaac-Espérantistes et le début de l'ancienne route des Alpes et permettent désormais aux cyclistes de rejoindre les aménagements existants, jusqu'aux Platanes.



JUVENAL

Sur l'avenue Max Juvenal, une piste cyclable bidirectionnelle de 330 mètres se termine.

+ 330 M

GAMBETTA

Une bande cyclable d'environ 800 mètres est en cours de réalisation sur l'avenue Gambetta. Elle permet de relier le parc relais Malacrida.

+ 800 M

LA PONT DE L'ARC RELIÉ AU CENTRE-VILLE

Au niveau du parc relais du Krypton, une voie cyclable de 150 mètres vient d'être réalisée. Ce morceau permet désormais de relier le quartier du Pont de l'Arc au centre-ville d'Aix en suivant un itinéraire sécurisé et continu. Il permet aussi de relier le pont de la Guiramide (ouvert à la circulation le 15 juin) qui rejoint le chemin de la Guiramide et celui du Viaduc.

+ 150 M



11 600

mètres de marquage de double sens vélos

↔ ITINÉRAIRES SECONDAIRES

 MAIRIES ET MAIRIES ANNEXES